

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 2 décembre à la salle Ty Leon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Virginie MASSEY et Corentin PARENT, absents excusés.

Corentin PARENT a donné pouvoir à Paul LAURENT.

Le secrétaire de séance est Benoit RIOU.

Rénovation de l'église

Compte-rendu suite aux réunions de chantier du mois écoulé.

Projets 2022

Lors du dernier conseil, les élus avaient évoqué les projets futurs. Après discussion, un ordre de priorités pour les investissements futurs est réalisé. Le choix se porte sur la réhabilitation du presbytère. Le dossier va être étudié.

Un dossier DETR va être déposé pour le 31 décembre 2021.

Urbanisme

Voirie 2021 :

Une couche de résine reste à appliquer au carrefour du Stréjou dès que la météo le permettra.

Devis

Point et étude des devis sur les travaux réalisés et en cours depuis le dernier conseil.

Animateur communal

Après une deuxième phase d'entretien d'embauche, une animatrice est retenue pour un contrat de 35h00 à compter du 2 janvier prochain.

Wifi4eu

David Le BORGNE, Conseiller a présenté le dossier, débuté en 2018. Saint-Servais fait partie désormais des 762 communes françaises et 8 900 villes d'Europe a bénéficié du service du wifi gratuit pour tous. Une quinzaine de bornes Wifi diffuse leur signal pour une surface qui s'étend du skate-park à la salle polyvalente en passant par la mairie, la salle des associations, la bibliothèque, le musée, le commerce et le club-house.

Enquête publique

Le conseil municipal donne son accord sur le dossier présenté par le GAEC DINER Thomas et Arnaud en vue de la régularisation suite au regroupement du GAEC DINER au lieu dit Traon Foennec à BODILIS et l'EARL CARIOU au lit dit Keramoal à PLOUNEVENTER.

Commissions communales et intercommunales

Chaque conseiller a présenté son compte rendu de réunion.

CCPL

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Caisse d'allocations Familiales (CAF) réorganise au niveau national ses interventions auprès des collectivités locales en développant une démarche fondée sur le partenariat. Ce partenariat se formalise par la signature d'une convention territoriale globale (CTG), sur une durée de 4 ans, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025, associant la CAF, le CD29, la CCPL et les communes du territoire. Cette CTG a vocation à remplacer les contrats enfance jeunesse (CEJ) qui donnent lieu à la prestation de service enfance jeunesse (PSEJ). Les élus donnent leur accord.

Accès aux mutations immobilières et foncières

L'EPF (Etablissement Public Foncier) Bretagne propose aux collectivités bretonnes d'accéder gratuitement à un logiciel permettant de consulter les données relatives à toutes les mutations foncières et immobilières ayant eu lieu sur le territoire breton depuis 2007. Le conseil municipal donne son accord pour signer la convention.

Questions diverses

Soutien du Conseil Départemental aux associations sportives (5 euros par licenciés) : dossier à transmettre avant le 15 décembre 2021. Un mail est adressé aux associations sportives.

Syndicat de Pont An Ilis : présentation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022.

Agenda

Prochains conseils : le 6 janvier (20h30), 24 février (20h30), 10 mars, 24 mars (18h30) et 7 avril (19h00)

Recensement du 20 janvier au 19 février 2022



Le Maire,
Bernard MICHEL